

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 25 novembre 2022

Président de séance : Yann TRICHARD

Secrétaire de séance : Daniel BOUYER

BUDGET RECTIFICATIF 2022 DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE

Yann TRICHARD, Président

Nous passons maintenant à la partie budget avec l'examen du budget rectificatif 2022 et du budget Primitif 2023.

Comme vous le savez, en ce qui concerne la TFC après une diminution du plafond national de TFC de 50 millions d'euros en 2022, nous aurons en 2023 une stabilité de la TFC, c'est l'engagement du gouvernement et sa traduction dans la loi de finance pour 2023. En parallèle notre chiffre d'affaires continue de croître avec une progression de près de 20% de 2020 à 2023.

Je vous propose tout d'abord de passer la parole à Stéphane DROBINSKI pour qu'il vous expose plus en détail ces projets de budgets.

Stéphane Drobinski, Directeur Général

Yann TRICHARD, Président

Merci pour cette présentation, je propose maintenant que nous écoutions Denis MAURE Président de la Commission des Finances pour l'avis de cette commission.

Denis MAURE, Président de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St Nazaire s'est réunie le lundi 7 novembre dernier afin d'examiner ces projets de budgets.

Concernant le budget rectificatif 2022,**Sur le résultat :**

La Commission a constaté une amélioration du résultat attendu à +217 K€ pour une prévision initiale de -544 K€.

Cette amélioration provient d'une part de produits supplémentaires, notamment les revenus du patrimoine immobilier (+236 K€), des prestations commerciales (+121 K€) et des services d'appui aux entreprises (+146 K€),

Elle provient d'autre part d'économies réalisées, notamment sur la masse salariale (-662 K€), pour l'ajuster à la baisse de la TFC.

La Commission note par ailleurs le repli de l'activité formation continue par rapport aux prévisions,

Et une progression des produits financiers découlant de la prolongation de la DSP actuelle de l'Aéroport Nantes Atlantique.

La Commission des Finances précise enfin que ce résultat ne tient pas compte des dépréciations éventuellement à constater dans l'Exécuté 2022 sur les titres détenus par la CCI dans la SPEB et Expo Nantes.

Sur les investissements :

Le programme d'investissement pour 2022 s'élève à 9,6 M€ pour une prévision initiale de 10,2 M€.

Ce montant intègre des investissements immobiliers :

Avec les travaux réalisés à Saint-Nazaire dans les locaux du Paquebot (pour 2,2 M€ sur un programme de 7,6 M€), ainsi que dans les bureaux de l'îlot Willy Brandt (pour 1,0 M€),

Ainsi qu'à Nantes, avec l'acquisition de 720 m² de bureaux dans l'immeuble Salorges 2 (pour 1,8 M€), opération non prévue au budget primitif 2022 et financée par emprunt,

Il intègre également des investissements financiers :

Avec la participation à l'augmentation du capital de Design Campus (pour 2,0 M€),

Et un prêt remboursable à la SAS Bois des Renardières (pour 0,5 M€) et pour Loire Atlantique Nautisme (pour 0,5 M€).

Le fonds de roulement prévisionnel devrait s'élever à 5,0 M€, fin 2022.

Yann TRICHARD, Président

Merci Denis. S'agissant de budgets prévisionnels nous n'avons pas à solliciter l'avis des Commissaires aux Comptes et je suggère de passer maintenant aux questions. Avez-vous des questions sur ce projet de budget rectificatif 2022 et sur le projet de budget primitif 2023

Je propose maintenant de passer au vote du **budget rectificatif 2022** dont les principales valeurs sont affichées sous vos yeux

Délibération approuvée par :

42 voix POUR

0 voix CONTRE

Quorum : 31

Présents : 42 Votants : 42

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire

Le Secrétaire, membre du Bureau

